



N°136

Mercredi 4 juillet 2018

lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Quarante-cinq élus ont quitté la salle du dernier conseil communautaire, qui n'a pu se tenir. En cause, l'absence d'une délibération sur la carrière calcaire du Vexin. L'exécutif assume.



Dossier - P.2

Actualités p.8

VALLEE DE SEINE



Une usine pour rendre l'eau plus douce en service

Actualités p.4

MEULAN-EN-YVELINES



Cinquante-cinq agents municipaux dans les rues



Actualités p.7

ECQUEVILLY

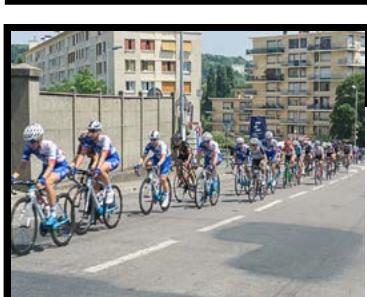
Les travaux insupportent les riverains



Actualités p.9

LIMAY

Le maire fait le point sur les dossiers du moment



Sports p.12

CYCLISME

Les championnats de cyclisme séduisent

P.4 **VALLEE DE SEINE** Le port de Limay s'étendra-t-il vers EDF ?

P. 6 **ILE-DE-FRANCE** Fusion 78-92 : l'Etat ne dit rien, ils continuent

P. 8 **LES MUREAUX** Doper l'entrepreneuriat dans les quartiers

P. 9 **MANTES-LA-JOLIE** Première grève chez Dunlopillo

P. 10 **MANTES-LA-JOLIE** Sans casque et à moto, il percute une voiture

P. 12 **JUDD** Un entraîneur de l'Equipe de France pour parrain

P.14 **ACHERES** Animations itinérantes dans les quartiers

lagazette-yvelines.fr



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE GPSEO : les élus se fracturent autour de la carrière

L'absence de l'ordre du jour d'une délibération a mis le feu aux poudres. Quarante-cinq élus ont quitté le conseil de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, qui a été reporté. L'exécutif assume sa décision : il refuse d'affronter l'Etat.

Une manifestation sous le soleil caniculaire du début d'été, sur un parking bloqué par cinq tracteurs, quelques œufs et insultes dispersées lancées aux élus par les plus en colère, un refus d'entrée du public qui cesse en quelques minutes, et le départ de 45 élus sur 75 sous les applaudissements de la cinquantaine de manifestants devenus public. Résultat : le dernier conseil de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), prévu jeudi 28 juin à Gargenville, n'a pu se tenir faute de quorum, ces départs mettant aussi au jour une fracture entre élus urbains et ruraux.

Opposés à la création d'une carrière calcaire à Brueil-en-Vexin par la société Calcia pour alimenter sa cimenterie de Gargenville après la fermeture de celle de Guitrancourt, ils avaient annoncé leur présence pour 15 h ce jeudi pour faire pression sur les élus, et ont tenu parole. Les exploitants agricoles d'abord, représentés par les Jeunes agriculteurs d'Île-de-France et leurs engins, ainsi que la puissante association locale AVL3C – Vexin zone 109, avec une petite cinquantaine de membres présents sur ses quelques centaines.

Grand absent de cette journée agitée, comme de la plupart des débats publics autour du sujet, l'Etat, qui soutient bec et ongles depuis plus de deux décennies le projet de carrière dont dépend la poursuite des activités de la cimenterie qui emploie une centaine de personnes. Le préfet a ainsi imposé aux communes de Brueil-en-Vexin et de Guitrancourt la modification de leur Plan local d'urbanisme (PLU) pour permettre la création de la carrière, sur laquelle devaient se prononcer les élus de la communauté urbaine avant le 1^{er} juillet, dans le cadre d'un avis purement consultatif.

Ne l'ayant pas fait, l'avis est automatiquement réputé favorable pour que le PLU permette la carrière. Sa version actuelle a été lourdement modifiée par rapport au projet initialement présenté par Calcia, sans pour autant convaincre les élus brueillois, pas plus que 39 autres maires ayant signé l'an dernier une motion d'opposition à ce projet industriel. Ce dernier est fermement soutenu par l'exécutif de GPSEO, en particulier par son président et maire de Verneuil-sur-Seine Philippe Tautou (LR), ou par son vice-président et président du conseil départemental Pierre Bédier (LR).

S'ils ont pris le risque de mécontenter une part substantielle du conseil communautaire, y compris dans le groupe majoritaire, et de revenir sur la promesse d'un vote, c'est, selon nos informations, parce qu'ils ont conclu à un avis négatif de GPSEO s'il avait lieu... avec pour perspective un combat contre l'Etat directement porté par la collectivité. Actuellement en négociation sur d'épineux sujets touchant à ses finances, comme autour de ses projets d'aménagement, l'exécutif a préféré risquer la colère d'une partie des élus que celle de l'Etat.

Il y a une douzaine de jours, l'absence de cette délibération portant sur la modification des PLU est ébruitée par l'AVL3C. Elle est confirmée mardi 26 juin, lors de la réunion pré-conseil des présidents des groupes politiques de GPSEO. « *Le sentiment qui ressortait de la réunion des présidents était qu'il fallait proposer une délibération, pas forcément avec un avis de l'exécutif, mais reprenant l'avis (négatif, Ndlr) de la commune de Brueil* », rapporte jeudi Denis Faist (UDI), premier adjoint d'André Sy et président du groupe d'opposition Indépendants Seine et Oise (Iso).

darité (DS), dont les élus ont des avis divergents par rapport au projet de Calcia, les vifs débats autour des carrières sont « *un problème LR* » que le groupe ne compte pas « *aller arbitrer* », estimait la veille du conseil Monique Brochot, sa représentante et ex-maire socialiste de Mantes-la-Ville. « *Je pense que les élus ne vont pas venir, on va avoir le problème du quorum* », prédisait-elle alors (75 des 129 sont finalement présents, Ndlr).

« *Il semblerait que ce soit différent, car le PLU de Brueil-en-Vexin a déjà été approuvé, et l'Etat demande une modification (non la commune, Ndlr)*, relate-t-elle d'un argument avancé par l'exécutif, auprès d'elle comme dans un document interne que *La Gazette* s'est procuré. *Le litige existait avant GPSEO, donc ce n'est pas à GPSEO de le gérer.* » Une partie des élus de DS ont choisi de sortir du conseil jeudi dernier : « *Cette exception sonne comme une atteinte au pouvoir des élus, de la commune et de la communauté* », écrivent-ils samedi sur Facebook.

15 h 20 ce jeudi de conseil, Philippe Pascal (SE), premier adjoint de Brueil-en-Vexin, suppléant du député LR Michel Vialay (qui ne s'est pas exprimé sur le sujet et n'était



Les échanges sont tendus entre élus, bouches serrées et regards graves. Quelques minutes et quelques refus plus tard, il apparaît clairement que les positions ne bougeront pas.

Chez de nombreux maires, qu'ils se soient ou non opposés à la carrière, la question porte finalement surtout sur la souveraineté des conseils municipaux sur la politique communale, toujours promise, et quasi-systématiquement respectée par Philippe Tautou depuis la création de GPSEO et son élection à la présidence. « *Que la démocratie s'exprime, non sur le fond du dossier, mais sur la forme, de respecter ce qui avait été dit, de respecter les décisions d'un conseil municipal*, explique Denis Faist. *Ca ferait un précédent.* »

Pour le groupe de gauche membre de l'exécutif, Démocratie et soli-

pas présent jeudi, Ndlr), arrive sur le parking. Proche de Pierre Bédier et farouche opposant à l'ouverture d'une carrière dans la commune, il suggère « *une ferme photovoltaïque* » pour remplacer la cimenterie, et y va lui aussi de sa prédiction : « *Si Philippe Tautou ne donne pas d'explication, ça va être le foutoir.* »

16 h, les manifestants veulent entrer dans la salle du conseil. Ils sont repoussés, le ton monte brutalement et une bousculade s'ensuit. Ils pénètrent finalement quelques minutes plus tard dans la salle des fêtes de Gargenville. L'appel des élus à peine fini, Ghislaine Senée, du groupe d'opposition Citoyens



A 16 h, les manifestants veulent entrer dans la salle du conseil. Ils sont repoussés, le ton monte, une bousculade s'ensuit. Ils pénètrent quelques minutes plus tard.

pour un territoire solidaire et écologique (CTSE), puis Denis Faist pour Iso, demandent une suspension de séance.

Philippe Tautou finit par accepter, il se trouve rapidement entouré des présidents de groupes. Les échanges sont tendus entre élus, bouches serrées et regards graves. Quelques minutes et quelques refus plus tard, il apparaît clairement que les positions ne bougeront pas. Le conseil reprend pour quelques secondes.

« Montrer notre mécontentement »

Quarante-cinq élus, plutôt issus de petites communes rurales, se lèvent et partent sous les applaudissements du public associatif. Dans la salle déserte, l'exécutif ne bronche pas. « *Je vais reconvoquer un conseil communautaire dans les délais légaux*, indique sobrement son président. *On aura à retravailler l'ordre du jour tel que je l'ai proposé.* »

Le conseil communautaire est reporté au mercredi 4 juillet, pour une séance matinale fixée à 8 h du matin (sans obligation de quorum, Ndlr). Selon nos informations, si les responsables politiques de la communauté urbaine se montrent plutôt sereins jusqu'à présent, ils ont finalement craint que la mise aux votes de la délibération n'aboutisse à un avis négatif de GPSEO. Ils auraient alors envisagé deux possibilités ayant mené à ce qu'ils renoncent à présenter la délibération.

La première, consistant à rejeter les modifications étatiques, puis à conserver tel quel le PLU de Brueil-en-Vexin dans le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), ouvrirait un conflit avec l'Etat. Il « *pourrait s'avérer préjudiciable à la validation de son PLUI* » selon un document interne à GPSEO, ce qui aurait « *des conséquences fâcheuses* ». Bref, trop risqué « *d'adopter une attitude obtuse* », surtout « *dans un contexte de relations particulièrement tendues avec l'Etat* ».

« *Contrairement à ce que dit avec beaucoup de malice, mais inexactitude, le maire de Brueil (Bruno Caffin, qu'il a reçu le jour du conseil à Versailles, sans le faire changer d'avis, Ndlr), ce n'est pas la communauté urbaine qui impose quelque chose à la commune, c'est l'Etat qui veut l'imposer* », poursuit-il. « *On ne peut pas faire prendre en otage les habitants des 71 autres communes en ayant probablement un PLUI en conflit avec l'Etat* », estime-t-il.

« *C'est un argument technique* », répondait le brueillois Philippe Pascal quelques minutes avant le conseil. Premier adjoint du village, il met aussi sur la table le fossé qui semble se creuser à nouveau entre élus urbains, dont le poids politique et démographique leur donne en général un bon accès au pouvoir, et élus ruraux, se sentant de moins en moins écoutés.

« *Ca pose beaucoup de questions sur la place des petits villages dans une communauté urbaine aussi importante* », s'interroge-t-il ainsi. Dans son document interne, l'exécutif de GPSEO assure cependant qu'elle « *entend bien, pour autant, demeurer l'interlocuteur privilégié des communes, notamment dans le cadre de l'élaboration de son PLUI (qui suscite l'inquiétude de nombreux maires ruraux ou périurbains, Ndlr)* ».

MEULAN-EN-YVELINES

Cinquante-cinq agents municipaux dans les rues

A l'appel du syndicat FO, ils ont scandé leurs revendications, portant notamment sur la régulation des RTT, la revalorisation du 13^e mois et la prime des assistantes maternelles.



Les agents contestent également la mise en place du nouveau régime d'indemnité des agents en congés maladie et du complément indemnitaire annuel.

Pour la première fois, près d'une soixantaine d'agents de la mairie se sont mis en grève et ont manifesté, à l'appel du syndicat Force ouvrière (qui n'est pas présent au sein de la commune, Ndrl) mardi 26 juin. Ils ont scandé dans les rues leurs revendications, portant notamment sur régulation des RTT, jours d'ancienneté, revalorisation du 13^e mois et prime des assistantes maternelles. La maire LR, Cécile Zammit-Popescu, estime pour sa part que le syndicat est surtout en pleine campagne pour les élections professionnelles de la fonction publique, prévues en fin d'année.

« Ce sont les agents qui nous ont saisi,

détaille Sébastien Chiovetta, secrétaire départemental adjoint de Force ouvrière, de l'implication du syndicat dans cette manifestation. *Ce qu'on demande, c'est d'avoir des RTT qui correspondent aux heures travaillées. Actuellement, pour 38 heures hebdomadaires, les agents ont cinq jours de RTT, contre 18 normalement.* »

Le syndicaliste a également annoncé en fin de manifestation son intention, après plusieurs courriers restés sans réponse, de saisir le sous-préfet concernant cette situation selon lui « illégale ». Pour l'éidle, le raisonnement ne tient pas : « *Il faut raisonner en annualisation sur les 1 607 heures (temps de travail effectif dans la fonction pu-*

blique, Ndrl). On l'a fait dans trois services pour l'instant, et ce sera fait dans la totalité des services d'ici la fin de l'année.

« Les agents nous ont saisi »

Les agents contestent également la mise en place du nouveau régime d'indemnité des agents en congés maladie, et du complément indemnitaire annuel. « *A partir de sept jours d'absence par an, la prime baisse* », commente une agente. Cette mise en place a été votée « à l'unanimité en conseil municipal », souligne Cécile Zammit-Popescu.

Du côté des assistantes maternelles, la grogne est également présente. Sur les 18 employées par la mairie, sept d'entre elles dépendaient encore de la communauté urbaine au 1^{er} septembre. « *Les primes sont désormais réparties entre les 18, mais avec l'enveloppe des 11 anciennes*, explique l'une d'elles. Je perds 800 euros par an. »

Sébastien Chiovetta regrette que la maire ne souhaite pas discuter avec le syndicat : « *C'est la première fois en 20 ans qu'une mairie refuse de dialoguer avec un syndicat.* » Un regret auquel la maire oppose une fin de non-recevoir : « *Je refuse de discuter avec Force ouvrière qui n'est pas représenté dans la collectivité. Cela ne les regarde pas.* »

En bref

VALLEE DE SEINE Le port de Limay s'étendra-t-il vers EDF Porcheville ?

L'électricien, dont la centrale thermique a été fermée l'an dernier, va proposer la partie la moins intéressante du site pour une extension du port de Limay.



L'électricien n'envisage pour l'instant de vendre que la plus petite des trois parties étudiées, triangulaire et située au Nord-Ouest du site (photo).

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

j'avais des vues, elle est polluée et une ligne de chemin de fer la coupe en deux », indique le maire de Limay, Eric Roulot (PCF), qui propose par ailleurs la mise en place, pour la reconversion de la totalité du site, d'un contrat de transition écolo-gique, dispositif récemment lancé par le gouvernement.

Lui aurait préféré que le port puisse s'étendre à l'Est, mais le long de la Seine, soit au niveau des réservoirs de combustible et de la centrale actuelle (la troisième parcelle est encore plus à l'Est, au niveau de l'ex-centrale à charbon, Ndrl).

« Ce n'est pas la parcelle sur laquelle

À MANTES-LA-VILLE, PROFITEZ DE NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES !

OFFERTS :

**2 000 €
PAR PIÈCE⁽¹⁾
+
FRAIS DE
NOTAIRE⁽²⁾**



ESPACE DE VENTE : 37 AVENUE JEAN JAURÈS - 78711 MANTES-LA-VILLE

Lundi, jeudi, vendredi de 13h00 à 19h00, samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 et dimanche de 14h00 à 19h00

0 805 405 485

Service & appel
gratuits

**5 RUE
PASTEUR**

- ⇒ Balcons, terrasses et jardins privatisés prolongent généreusement les appartements
- ⇒ Le dernier étage en attique offre de larges terrasses plein-ciel
- ⇒ Gare de Mantes Station à seulement 200m

APPARTEMENTS	PRIX AVANT OFFRE	PRIX APRÈS OFFRE ⁽³⁾
2 PIÈCES - LOT B11	121 000 €	114 075 €
3 PIÈCES - LOT A36	156 000 €	146 250 €
4 PIÈCES - LOT D11	190 000 €	177 450 €

 **LES NOUVEAUX
CONSTRUCTEURS**

En bref**MANTES-LA-JOLIE** Trois mois de travaux pour la halle du marché

« Elle avait besoin d'un bon coup de propre. » En ces termes, le maire mantais (LR) Raphaël Cognet résume les travaux de réhabilitation de la halle du marché qui débutent ce lundi et devraient durer trois mois. « On va refaire la peinture, l'alignement des stands et leur identité visuelle, l'éclairage, parce que ça sautait régulièrement », poursuit l'édile. Ces travaux seront réalisés en dehors des jours de marché et sans fermeture de ce dernier. L'investissement, d'environ 280 000 euros, est porté par la délégation de services publics. La municipalité envisage également d'ajouter une sonorisation à l'intérieur des locaux « pour l'intégrer aux animations du centre-ville ».

MANTES-LA-JOLIE Les ascenseurs de la tour d'Estrées redémarrent

« L'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa) est intervenu auprès du syndic (Foncia, Ndrl) en faisant une amicale pression », a déclaré le maire LR de Mantes-la-Jolie à propos de la réparation des ascenseurs de la tour d'Estrées, en panne depuis le 29 mai. Ce lundi 2 juillet, après plusieurs semaines de calvaire pour les habitants, au moins l'un des deux ascenseurs de la tour fonctionne. Le second devait également être réparé dans la journée, selon une habitante de l'immeuble.

En Image**CHATELOUP-LES-VIGNES** Un air de « Starmania » pour le repas des seniors

Moment de nostalgie au traditionnel repas d'été des seniors organisé par la Ville ce jeudi 28 juin. Sur scène, les 180 convives ont pu ainsi retrouver Fabienne Thibeault, alias Marie-Jeanne dans *Starmania*, comédie musicale créée en 1979. « Je l'ai rencontré au salon des maires et je lui ai proposé de venir; un peu comme une plaisanterie, détaille Halima Belhadj-Adda, adjointe à la politique de la Ville. Je ne pensais pas qu'elle accepterait. » Micheline, 80 ans, et Yvonne, 79 ans, sont ravies : « Ça nous rappelle notre jeunesse. On l'écoutait en boucle. »

En bref**LES MUREAUX** Cent mille euros de travaux dans les écoles pour les classes dédoublées

Au mois de septembre, dix écoles élémentaires seront concernées par ce dispositif. Ces travaux seront réalisés durant l'été.

A la rentrée 2017, seules deux écoles de la commune, Molière et Paul Raoult, avaient été retenues pour tester le dispositif des classes de CP dédoublées dans les quartiers en zone Rep et Rep+. Le dispositif s'étendra à huit autres écoles (l'école Jean Jaurès n'est pas concernée, Ndrl) à la rentrée 2018.

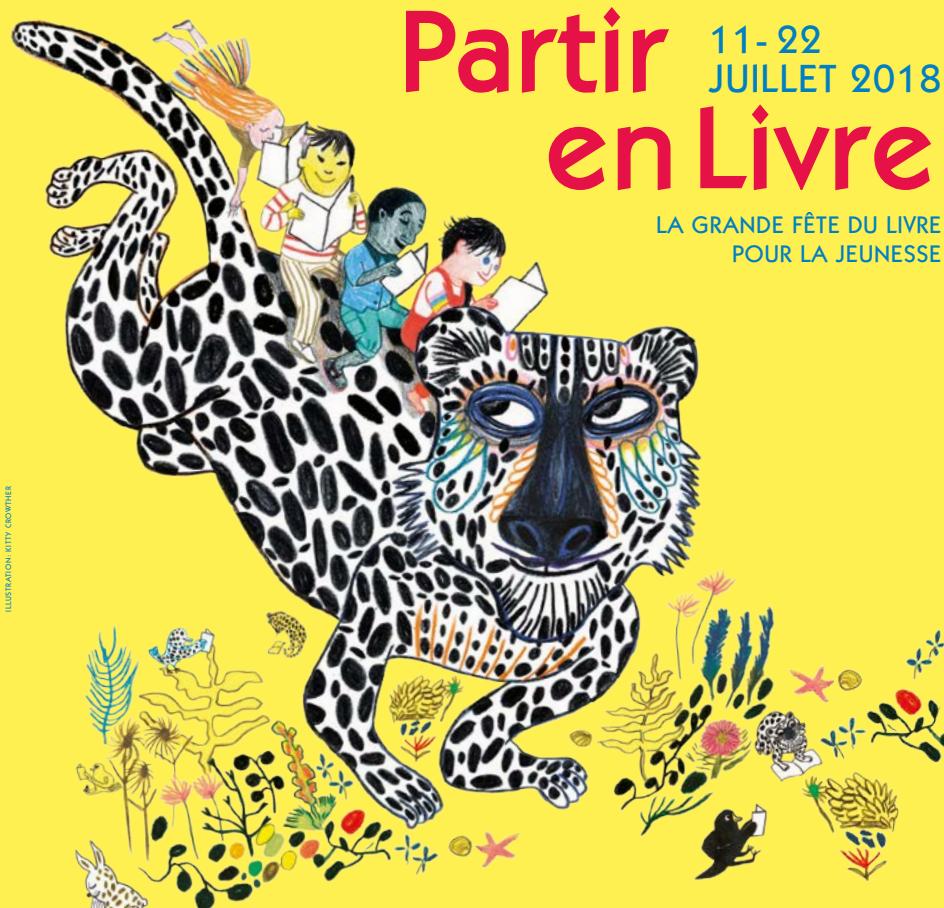
Lors du dernier conseil municipal, la municipalité a annoncé que 100 000 euros de travaux seront réalisés durant l'été pour pouvoir permettre ce dédoublement. Ces travaux peuvent concerner l'achat de nouveau mobilier et d'outils numériques ou la création d'une nouvelle salle de classe, ce qui sera le cas dans les écoles Maurice Ravel et Marcel Pagnol.

Conseiller municipal d'opposition, Pierre Dubray (RN) s'inquiète lui des fonds utilisés pour financer ces travaux. « Je me demande pourquoi c'est le ministère de la cohésion sociale et des territoires qui accompagne cette délibération et pas l'Education nationale », relève-t-il. « Il est clair que l'Education nationale n'avait pas les comptes, lui répond le maire DVG François Garay. Ce que nous espérons c'est que cet argent ne soit pas pris sur les crédits de la politique de la Ville (...). Nous serons vigilants sur ce sujet. »

Partir en Livre

11-22 JUILLET 2018

LA GRANDE FÊTE DU LIVRE
POUR LA JEUNESSE



Lectures en plein air,
chasse aux trésors,
ateliers d'écriture,
interventions d'auteurs-
illustrateurs, conteurs dans
vos bibliothèques !

Pour connaître le
programme de chaque
commune : gpseo.fr

ILE-DE-FRANCE Fusion Yvelines - Hauts-de-Seine : l'Etat ne dit rien, ils continuent

Les présidents des deux Départements espèrent avancer suffisamment le processus d'unification de leurs collectivités pour qu'il ne soit ensuite plus possible de les séparer.

« Elle est si avancée que nous sommes quasiment dans une situation irréversible. » Patrick Devedjian (LR), président du conseil départemental des Hauts-de-Seine, ne cachait pas sa satisfaction jeudi, lors d'une conférence de presse aux côtés de Pierre Bédier (LR), son homologue des Yvelines. Tous deux veulent à court terme unifier « 45 % » des activités des deux Départements, et tablent sur le silence du gouvernement jusqu'à présent pour persister, malgré la menace que fait peser une Métropole du Grand Paris qui sera peut-être restreinte à la petite couronne.

« Nous commémorons, d'une certaine manière, ce que nous avons fait il y a maintenant deux ans. Nous voulons montrer que notre détermination à cette fusion n'a pas faibli, qu'elle est si avancée que nous sommes quasiment dans une situation irréversible », explique Patrick Devedjian à l'assemblée de journalistes, réunie dans le nouveau siège altoséquanais de son Département, qui surplombe la Défense.

« Quasiment dans une situation irréversible »

« Comme une omelette, même si on n'a pas encore mis le mélange sur la poêle, on ne peut récupérer ses œufs », donne-t-il en exemple d'un pro-



Le président du Département des Yvelines, Pierre Bédier (LR), a annoncé « 4 millions d'euros » d'économies déjà réalisées, à travers les services voirie et archéologie préventive.

cessus dont « on ne pourra revenir en arrière ». Depuis un vote des assemblées yvelinoise et altoséquanaise il y a un an, actant la fusion à venir, l'Etat est resté coi : « Ça semble perdu dans les sables », sourit l'altoséquanais à l'évocation du gouvernement (qui devra valider ou non la fusion, Ndrl).

« Notre fusion se fait chaque jour un peu plus, et à la fin, elle existera, re-

connue ou pas reconnue, avance encore Patrick Devedjian. L'Etat devra bien répondre à un moment où à un autre, pour le moment, on est plutôt dans le qui ne dit mot consent... je crois que l'Etat veut régler d'abord le problème de la Métropole, mais je crois aussi que notre fusion va devenir incontournable. »

L'une des premières opérations de la fusion a consisté en la fusion de

quatre Sociétés d'économie mixte (SEM) des deux Départements pour constituer l'aménageur public Citallios, présidé par le président du conseil départemental des Yvelines Pierre Bédier. « Citallios est devenu un acteur très important, le seul qui soit au profit et animé par les collectivités locales », se félicite-t-il en le comparant aux aménageurs publics d'Etat.

Indiscrets

A Rosny-sur-Seine, les parents d'élèves et les enseignants du collège Sully pourraient bien ne pas supporter une année scolaire de plus dans un établissement à la toiture déficiente. Faute de réponse des entreprises à son appel d'offres, le conseil départemental des Yvelines, qui engagera tout de même d'autres chantiers cet été, devra attendre l'an prochain pour la conséquente remise en état de la couverture, comme le révélait *La Gazette* la semaine dernière.

Les associations rosniennes de parents d'élèves ont dressé une banderole de colère devant l'établissement, et « refusent que les conditions dégradées d'accueil des élèves continuent à la rentrée prochaine », font-elles savoir par courriel. Elles annoncent un blocage du collège Sully les 3 et 4 septembre, jours de rentrée scolaire. Par ailleurs, certains enseignants ont récemment témoigné de l'actuel mauvais état des locaux dans un reportage de la chaîne de télévision suisse RTS.

Le coup de poker ne lui a pas vraiment réussi, n'ayant plu ni au gouvernement ni à ses homologues. Ce 28 juin, *Le Point* révèle que le président du conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier, présente sa candidature à la Société du Grand Paris (SGP) par un courrier au premier ministre. Il assure ce dernier de l'accord des « représentants des sept Départements d'Île-de-France » dont la signature figure au pied de cette missive.

« Quatre présidents sur les sept assurent n'avoir jamais paraphé le document en question », poursuit l'hebdomadaire. « Nous nous sommes mis d'accord par téléphone », plaide Pierre Bédier en réponse au *Point*, qui raconte ensuite par le menu un dîner « lunaire » entre présidents de conseils départementaux franciliens. « L'exécutif, guère convaincu qu'un « consensus » ait été trouvé, pourrait bien jouer les arbitres », conclut le journal.

« Quasiment dans une situation irréversible »

Côté conseils départementaux, à ce jour, 40 millions d'euros du budget des deux collectivités sont mutualisés. Le président du Département des Yvelines a annoncé « quatre millions d'euros » d'économies annuelles, à travers les services voirie et archéologie préventive (sur un budget total des deux conseils départementaux d'environ trois milliards d'euros, Ndrl) : « Nous sommes des faiseurs plus que des causeurs. »

« 45 % » des activités unifiées à court terme

Les prochaines étapes ? L'unification de la commande publique, puis des regroupements au niveau des collèges avec un « passe » unique aux collégiens. Mais aussi de la politique d'insertion : « Les Yvelines était très en avance », indique Patrick Devedjian, précisant que les Hauts-de-Seine ont adhéré à l'agence publique d'insertion yvelinoise, Activity. De manière similaire, son Département est désormais membre du Campus de l'innovation, situé aux Mureaux.

LIDL EST FIER D'AVOIR
ATTEINT SON OBJECTIF 2018
AVEC UNE OFFRE DE PLUS
DE 75 % DE POISSONS*
CERTIFIÉS MSC !

Afin que demain soit aussi prospère qu'aujourd'hui, nous soutenons les principes de pêche durable. C'est pourquoi Lidl a décidé de proposer à ses clients une vaste gamme de poissons sauvages issus de sources durables et certifiées MSC afin de contribuer à la préservation de l'écosystème marin de demain.



MSC (Marine Stewardship Council), pour le poisson sauvage :
• Préservation des populations de poissons
• Respect de l'environnement marin
• Traçabilité des produits qui vous sont proposés

Retrouvez nos engagements sur notre site dédié
enrouteversdemain-lidl.fr



Poissons frais et surgelés de notre gamme permanente

ECQUEVILLY Agacés par les travaux, les habitants de la résidence du Parc se sentent oubliés

La démolition du bâtiment G de la résidence provoque de la poussière ainsi qu'une prolifération des pigeons et des rats. Mairie et bailleur assurent porter toute leur attention aux critiques des riverains.



Depuis le début de la démolition du bâtiment G de la résidence du Parc située rue Jules Ferry le 11 juin dernier, les tensions sont quasi-quotidiennes devant le chantier, entouré par des grillages.

« C'était chaud ce matin. Heureusement que je suis arrivé, avant que ça ne dérape entre les gendarmes et les petits du quartier », témoigne Ciré Diallo, 42 ans, président de l'association de riverains de la résidence du Parc et du petit parc, la mâchoire serrée, au matin du mardi 26 juin (la nuit suivante sera agitée dans le quartier, Ndlr). Depuis le début de la démolition du bâtiment G de la résidence du Parc, située rue Jules Ferry, le 11 juin dernier, les tensions

sont quasi-quotidiennes devant le chantier, entouré par des grillages.

« On ne va pas revenir en 2005 »

Les travaux ont d'ailleurs été arrêtés dès leur premier jour par les riverains, qui dénonçaient dans un courrier adressé au bailleur social Domaxis des mesures insuffisantes prises contre la poussière, et un

risque d'éboulement sur un passage piéton. « Bravo pour votre attitude Monsieur Diallo, quand c'est bien, il faut le dire », félicite mardi un gendarme encore présent sur les lieux. Cet immeuble d'environ 200 logements est le dernier de la résidence du Parc, dont la démolition est prévue par le projet de réhabilitation de l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) depuis le milieu des années 2000.

Le problème, selon les riverains, serait que ces travaux engendrent de nombreuses nuisances pour les habitants, dont les premiers se situent à seulement 50 mètres du bâtiment G. Poussière, prolifération des rats et des pigeons dans le bâtiment G désormais inoccupé rendent leur quotidien difficile, déplorent-ils par le biais de Ciré Diallo, président de l'association des locataires de la résidence du Parc et du petit parc, qui regroupe plus de 200 membres.

A l'image de certains habitants du quartier pisciacais de la Coudraie, en chantier depuis plusieurs années, ces riverains d'Ecquevilly expriment le sentiment de ne pas être entendus, ni par Domaxis, ni par la municipalité. « Je ne veux pas entendre qu'il n'y a pas de communication ! Mon bureau est grand ouvert, s'agace le mercredi 27 juin la maire, Anke Fernandes (SE), au téléphone. J'ai passé presque toute la semaine à la résidence du Parc, je discute à droite à gauche, je suis présente dans le quartier même s'ils ne le voient pas. »

Elle confirme que la situation est tendue. « Il y a eu des dégradations cette nuit (du mardi 26 au mercredi 27 juin, Ndlr), des déchets ont été brûlés devant le chantier, indique-t-elle. La violence n'apporte rien de bon. » Le lendemain, Ciré Diallo apporte quelques explications. « On condamne les dégradations mais ça exprime un ras-le-bol, analyse-t-il. Les jeunes sont révoltés de cette situation et c'est de cette manière qu'ils s'expriment. Ils fallait s'y attendre. Les véhicules sont submergés de poussière... »

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec le bailleur et des représentants de la mairie d'Ecquevilly. « Insalubrité de la résidence, manque de personnel d'entretien... on manque de tout ici ! On va pas revenir à l'époque de 2005, lance mardi matin un habitant de la résidence de 33 ans, casquette vissée sur la tête. On ne va pas se cacher, avant, c'était nous qui faisions les émeutes. On obtenait tout ce qu'on voulait avec de la violence et de l'intimidation, mais maintenant, sans violence et avec tous les dossiers qu'on a, on nous écoute même pas ».

« La violence n'apporte rien de bon »

La dernière réunion date du 18 juin, elle s'est tenue avec le bailleur et un représentant de la mairie. « Les revendications des riverains pour arrêter le chantier sont toujours assez confuses pour nous, explique de son côté Benoit Charles, le responsable de l'antenne des Yvelines chez Domaxis. La sécurité des ouvriers sur le chantier est une vraie préoccupation pour nous ».

Quant à la prolifération des rats, il affirme « qu'une dératification curative du bâtiment G s'est tenue le jeudi 21 juin », mais prévient que l'opération n'aura vraiment de sens qu'une fois la démolition du bâtiment G terminée. « On peut pas exterminer tous les rats de la terre », lâche-t-il. Ciré Diallo, lui, ne se montre pas toujours pas convaincu, et affirme qu'il a envoyé un courrier à l'Agence régionale de santé (ARS) et au préfet des Yvelines.

Marcel Villette

Parcs et jardins

Terrains de sports

Entretien d'espaces verts

Arrosage,

Éclairage,

Pavages,

Jeux,

Clôtures

Marcel Villette
des jardins et des hommes









62, avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis - 92230 GENNEVILLIERS
Tel: 01 40 85 06 22
www.marcel-villette.fr

DEPUIS 1929

VALLEE DE SEINE Une usine pour rendre l'eau plus douce en service

Une unité de décarbonatation collective de l'usine Suez de Flins-sur-Seine a été inaugurée jeudi 28 juin. Elle met en service pour 23 communes de la vallée de Seine une eau moins dense en calcaire. En contrepartie, la facture de l'eau va augmenter de deux euros par mois.

« Merci de rendre les cheveux des filles plus brillants ! », plaisante la sénatrice LR Sophie Primas à la tribune. Lors de l'inauguration de l'unité de décarbonatation de l'usine Suez de Flins-sur-Seine, jeudi 28 juin, l'ancienne maire d'Aubergenville, qui a participé au projet au cours de son mandat d'élu locale, n'a pas manqué de rappeler un des bienfaits de l'eau douce.

Depuis le 1^{er} juillet, 100 000

habitants de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), situés sur 23 communes principalement au Sud, bénéficient d'une eau du robinet moins « dure ». Au total, 500 000 habitants de l'Ouest parisien sont concernés dans 40 communes, pour une consommation de 120 000 m³ chaque jour. A Aubergenville, Poissy, Flins-sur-Seine ou encore Epône, l'eau est maintenant moins calcaire.



Depuis le 1^{er} juillet, 100 000 habitants de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), situés sur 23 communes principalement au sud bénéficient d'une eau du robinet moins « dure ».

Citée dans l'article « La communauté turque du Mantois célèbre la République d'Erdogan », publié le 23 mai 2018, Hulya Sahin, vice-présidente de l'Association des parents d'élèves turcs de la région mantaise (APELTR), candidate aux élections législatives en 2017 pour le Parti égalité et justice (PEJ), a souhaité exercer son droit de réponse.

La Gazette se bornera à rappeler quelques articles de la presse nationale évoquant le PEJ. Le parti est décrit comme « islamо-turc » dans l'Express, comme étant « dans le sillage de réseaux militants-pro Erdogan qui répondent à la stratégie de ce dernier vis-à-vis de la diaspora turque » pour Libération, et Le Figaro note que nombre de ses responsables ont aussi des responsabilités dans une association « proche de l'AKP, le parti islamiste au pouvoir en Turquie ».

Une nouvelle fois nous remarquons une absence de distance dans la prise en mains de sujets permettant de faire avancer le bon vivre ensemble dans notre commune. En effet, relayer uniquement la montée sur scène d'enfants vêtus en kaki démontre une nouvelle fois, votre manque d'objectivité dans vos écrits. Cette fête du « 23 Nisan » c'est la fête des enfants qu'a voulu Ataturk le père fondateur de la République de Turquie.

Le contexte historique est important, après la libéralisation de la Turquie des troupes d'occupation le père fondateur a bonnement décidé de consacrer cette victoire aux enfants. C'est pour cette raison que c'est devenu un rituel de faire défier des enfants en tenu kaki lors de la cérémonie du « 23 Nisan ». Ce qui est troublant c'est que vous n'avez pas relevé qu'il y a eu un

défilé considérable de présentation. Je pense qu'il faille à l'avenir faire du journalisme d'éthique et non du journalisme idéologique.

Ceci ne vous grandit aucunement notamment pas le dialogue au sein de la commune. Ceci étant, j'ai du mal à comprendre que vous ayez toujours cette manie de vouloir coller des étiquettes aux personnes pour leur appartenance ou non appartenance à un milieu, une confession, etc... oui j'ai été candidate du PEJ parti politique qui a su donner la parole aux femmes comme moi engagées pour ma ville et les concitoyens de Mantes-la-Jolie.

Le PEJ a permis de faire sortir du silence les personnes issues de la classe populaire et de la diversité culturelles et cultuelles, ce qu'aucun politique n'a su faire jusqu'à présent.

120 euros de pouvoir d'achat par an

Le procédé technique est appelé décarbonatation. « C'est un procédé d'adoucissement de l'eau qui permet d'éliminer le calcaire en excès », se réjouit François Bernazeau, directeur grands projets chez Suez. Ce calcaire désormais récupéré par précipitation catalytique représente chaque année 3 800 tonnes de petites billes de carbonate de calcium (soit 18 kg de calcaire par an et par foyer, Ndlr), qui seront ensuite utilisées en remblai.

« Lors d'une étude de septembre 2015, 88 % des habitants des Yvelines estimaient qu'il était important de réduire la proportion de calcaire dans le robinet, et 92 % sont favorables à une solution d'adoucissement collectif de l'eau », assure Stéphane Cordier, directeur général adjoint de l'activité eau de Suez. Cette nouvelle unité éliminera les effets des excès du calcaire : surconsommation de produits adoucissants, surconsommation électrique des appareils de chauffage de l'eau, vieillissement prématûré des équipements et accessoires en contact avec l'eau. »

15 millions d'euros d'investissement

Cette unité de décarbonatation de 200 hectares a coûté 15 millions d'euros, financés intégralement

par Suez. En contrepartie, la facture d'eau va augmenter de deux euros par mois, soit 24 euros par an et par foyer. Stéphane Cordier avance cependant un bénéfice économique pour les consommateurs d'eau, calcul que ne partage pas tout à fait l'association de consommateurs UFC que choisir (voir encadré).

Suez avance que les consommateurs d'eau vont acheter moins d'eau en bouteille, et voir leurs appareils électroménagers durer plus longtemps grâce à une eau plus douce : « Il y aura un gain de pouvoir d'achat net de l'ordre de 120 euros annuels par foyer, plus de confort pour tous les habitants, et c'est un impact sur le territoire car il y aura moins de détergents, moins d'adoucissants et moins de déchets plastiques. »

Décarbonatation : des économies pour le consommateur ?

« Dans certains logements, surtout des pavillons, il y a déjà des adoucisseurs d'eau, souligne Daniel Lamisse, de l'UFC que choisir du Val de Seine. En ce qui concerne les chiffres, c'est très difficile de prouver le contraire. Suez a toutes les billes entre les mains. » Il poursuit : « Ce que l'on peut dire, c'est qu'aujourd'hui, peu de gens ont des appareils électroménagers endommagés à cause du calcaire. Aujourd'hui, les machines sont plutôt remplacées pour des problèmes électriques. »

En bref

LES MUREAUX Doper l'entrepreneuriat dans les quartiers populaires

La semaine dernière, le bus de la création d'entreprise a conseillé les entrepreneurs de deux quartiers populaires, afin de favoriser les ouvertures d'entreprises sur le territoire.

Mercredi 27 juin en fin d'après-midi, le soleil tape rue Blériot, dans le quartier des Musiciens qui accueille un nouveau locataire depuis lundi 25 juin : le bus de la création d'entreprise. En partenariat avec l'association BGE Yvelines, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a lancé ce concept de camping-car itinérant pour conseiller les futurs entrepreneurs.

« L'idée est de se rapprocher les services au plus près de la population, qui ne peut pas forcément se renseigner ou faire les démarches pour créer une entreprise, explique Jean-Marie Ripart, conseiller délégué au développement économique de GPSEO et maire SE de Jambville. Il y a des gens qui ont des idées, qui peuvent générer de superbes entreprises, mais il faut avoir de bons conseils. »

« Nous avons vu plein de types de projets différents comme des restaurants, des bars à chichas ou des entreprises de VTC », explique Christian Ndiaye, qui fait partie des trois conseillers présents au sein du bus. GPSEO, qui compte 3 500 créations d'entreprises par an dans ses 73 communes, espère que 80 % d'entre elles perdureront après trois ans d'existence.

EIFFAGE CONSTRUCTION YVELINES



Lycée Henri Matisse à Trappes



Construction de 91 logements à Bois-d'Arcy



Construction de 75 logements sociaux à Aubergenville

Acteur de référence dans les YVELINES

**ZA de la Couronne des Prés
Avenue de Mauldre - 78680 Epône**

Tél : 01 30 90 50 10

LIMAY La Source, « dossier le plus compliqué » d'Eric Roulot (PCF) depuis l'élection

Atsem, réaménagement du centre commercial incendié, mais aussi première phase d'extension du port de Limay : le maire communiste fait le point.

Le conflit avec les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) n'est pas terminé... pourquoi ?

Les négociations vont se réouvrir pour tenter de trouver une solution. Je suis garant de la santé des agents au travail en tant que maire, et je ne ferai pas n'importe quoi. Des signes comme l'absentéisme me font dire que les conditions de travail ne sont pas bonnes, je ne veux pas fermer les yeux. La deuxième chose qui me paraît essentielle est que les Atsem se sont battues nationalement pour que leur statut et leurs compétences soient reconnues : pour moi, il faut qu'ils fassent plus de périscolaire que de ménage.

Le réaménagement de la Source pourra-t-il se faire avant la fin du mandat ?

Le centre commercial de la Source (désormais fermé, il avait brûlé à plusieurs reprises lors d'incendies criminels, Ndrl) est le dossier le plus compliqué à gérer depuis que je suis maire. Sur la friche incendiée, il y a le syndic, les propriétaires, les exploitants, les assurances, les cabinets d'experts. Pour le projet de nouveau centre commercial au niveau du parking Nord, il y a la Ville, le Département, la communauté urbaine et l'Epareca (aménageur public d'Etat, Ndrl).

Pour mettre tout ce beau monde en ligne, c'est compliqué. L'Epareca veut que le centre tourne économiquement, la communauté

Ma promesse aux riverains est de retrouver au plus vite une activité commerciale qui, dans ce quartier, répond à une demande importante de la population. Mais il y a différents acteurs, avec des intérêts quelque fois différents, et chacun défend son bout de gras, ce qui explique que ce soit long.



« Je m'investis très fortement pour que le calendrier initial soit respecté, d'une ouverture fin 2019 », assure l'élu du nouveau centre commercial de la Source.

urbaine est plus sur le cadre de vie. On passe beaucoup de temps à discuter pour essayer de trouver les bonnes solutions, un compromis : c'est derrière nous, même s'il y a encore quelques discussions avec l'Epareca, notamment, sur le devenir de la friche incendiée. Je m'investis très fortement pour que le calendrier initial soit respecté, d'une ouverture fin 2019.

On aurait pu attendre que la friche incendiée se libère, mais on savait que ça allait prendre du temps.

Qu'en est-il de l'ex-centre commercial incendié ?

Les propriétaires, en assemblée générale, ont décidé de ne pas demander l'activation de la clause contractuelle qui prévoyait la reconstruction à l'identique. Sur ce dossier, la reconstruction à l'identique était pour moi inconcevable, dans la mesure où on se serait retrouvé avec la même problématique qu'avant l'incendie, où l'attractivité baissait notamment à

cause de problèmes de sécurité et de trafics. Aujourd'hui, propriétaires et exploitants sont dans la négociation avec les assurances, pour déterminer le niveau de l'indemnité de compensation. J'espère qu'ils vont rapidement trouver un terrain d'entente.

Centre incendié : « On a sollicité les Résidences »

Quant au devenir de la friche, du côté de la Ville, de la communauté urbaine et des propriétaires, on a sollicité des promoteurs pour regarder la nature du projet immobilier et de commerces qui pourrait s'installer au Sud du nouveau centre commercial. On a sollicité les Résidences, qui peut travailler également sur des programmes privés, pas que sociaux. Ils sont au travail pour regarder ce qui pourrait être fait : de petites résidences, soit pavillonnaires, soit en pavillonnaire et en petits collectifs.

qui a été fait, avec une quinzaine de dossiers bouclés avec des tarifs qui, au bout de la négociation, correspondaient globalement aux attentes des vendeurs.

La deuxième chose était que les boulevards Pasteur et République n'ont pas vocation à recevoir des camions, le port s'est engagé. Mais si les camions du port et de la zone industrielle sont obligés de remonter au Nord, les profils de la voirie et du rond-point ne sont pas adaptés. [...] Ca prend du temps, et ça explique que le calendrier ait légèrement glissé. Le troisième point concerne le triangle Nord. J'avais demandé la mise en place d'un fonds de garantie, pour indemniser les familles, si l'activité de logistique qui va s'installer participait à générer une baisse de l'évaluation de leurs biens : je n'ai pas de réponse là-dessus pour l'instant.

Où en est l'aménagement des alentours de la gare ?

L'étude d'impact suit son cours pour ce projet de plus de 10 000 m², tout le monde est dans les starting blocks. Une fois l'étude d'impact terminée, les permis de construire seront déposés. Le début des travaux est prévu pour la fin 2019, la première tranche se fera sur les anciens terrains Solex, à côté du bar-tabac. On construit, on transfère les habitants, et on démolit.

En bref

VALLEE DE SEINE Première grève chez Dunlopillo contre les licenciements

Une centaine de salariés des sites de Limay et Mantes-la-Jolie se sont rassemblés mercredi dernier à l'appel de la CGT.

Leur mobilisation ne faiblit pas. A l'appel de la CGT Dunlopillo, environ une centaine de salariés des sites de Limay et Mantes-la-Jolie se sont retrouvés mercredi dernier, en fin de matinée, pour manifester leur opposition à la suppression de 61 postes.

« On laisse repartir les camions vides,

les gens, explique Nathalie Fraillon, élue CGT au comité d'entreprise. Mais pas les camions qui livrent. » Le syndicat compte bien multiplier les actions avant les vacances. « On a répertorié les postes menacés, détaille Dominique Leroy, secrétaire de la CGT Dunlopillo. Seuls deux emplois de commerciaux sont sur le terrain, le reste est sur le site. »

« Ce n'est pas parce qu'on ne s'est pas associés sur cette journée qu'on ne soutient pas, commente pour sa part Hervé Vincent, responsable de la CFE-CGC de Dunlopillo. Nous sommes aussi opposés aux licenciements. »

Venu soutenir les grévistes, le maire communiste de Limay Eric Roulot souligne : « Je ne dissocie pas le maintien de l'industrie mais il faut que cela soit adossé d'un volet social. Là, il y a une sacré incohérence. »



Le syndicat compte bien multiplier les actions avant les vacances pour marquer son opposition à la suppression de 61 postes sur 250.
lagazette-yvelines.fr

En bref

YVELINES Abdelaziz El Jaouhari retrogradé au Cimy

Dans un communiqué paru ce lundi, le Conseil des institutions musulmanes des Yvelines (Cimy), lui enlève sa position de secrétaire général. Il en reste le secrétaire général adjoint.

Il ne répondra à « aucune sollicitation concernant cet affaire », estimant que « ce communiqué apporte les éléments nécessaires et suffisants ». Dans un communiqué diffusé ce lundi 2 juillet, le Conseil des institutions musulmanes des Yvelines (Cimy) confirme avoir écarté de son poste de secrétaire général Abdelaziz El Jaouhari (une information que La Gazette révélait dans son édition du 13 juin, Ndrl).

Une décision qui fait suite « aux déclarations inopportunes dans la presse (...) faites sans l'imprimatur du Cimy » du principal intéressé. Il devient néanmoins le secrétaire général adjoint, le Cimy jugeant qu'Abdelaziz El Jaouhari avait fait « amende honorable », regrettait « les torts causés » et qu'il s'engageait dorénavant « à oeuvrer dans le seul cadre fixé par les instances du Cimy », conclut l'association.

BAZAINVILLE Un youtuber se fait un Mario kart dans l'usine Krys

Comment fêter les vingt ans de son usine, y mettre en valeur la production française de 1,3 million de verres, tout en s'adressant aux jeunes ?

« Qu'est-ce que tu pourrais faire dans notre usine pour montrer qu'on produit ici nos verres ? », rapporte en introduction d'une de ses récentes vidéos Pierre Croce, humoriste et youtuber aux 2,3 millions d'abonnés... avant de se lancer dans une partie du jeu vidéo Mario kart grandeur nature, dans les allées de l'immense site industriel.

PRECISON

Dans la précédente édition de *La Gazette*, un article portait sur l'ouverture d'une annexe de l'Entreprise-école pédagogique (EEP) d'Achères à Mantes-la-Jolie. Une troisième ouverture, souhaitée par le maire des Mureaux François Garay dans sa commune, reste cependant à ce stade hypothétique, le Greta étant concentré sur l'ouverture mantaise à la rentrée. Par ailleurs, le taux de réussite à la certification de l'EEP est de 92 % et non de 85 % depuis deux ans, comme il était indiqué de manière erronée dans l'article.

MANTES-LA-JOLIE Sans casque et à moto, il percute une voiture

Souffrant de plusieurs blessures, la victime, âgée de 27 ans a été évacuée vers le centre hospitalier Georges Pompidou à Paris.



Sapeurs-pompiers et le service médical d'aide d'urgence (Samu) sont appelés sur place pour prendre en charge la victime qui vient de percuter une voiture stationnée.

Dans la soirée du mardi 26 juin, un accident s'est produit dans la rue Gutenberg, dans le secteur des Ecrivains du quartier du Val Fourré. Il est environ 21 h 30 lorsqu'un jeune de 27 ans circule à moto et sans casque dans les rues du quartier.

Attroupement spontané

Pour une raison encore indéterminée, le jeune homme percute alors une voiture garée là. Sapeurs-pompiers et le service médical d'aide d'urgence (Samu) sont

appelés sur place pour prendre en charge la victime tandis qu'un attroupement spontané d'une cinquantaine de personnes se forme sur les lieux de l'accident.

Le vingtenaire, conscient à l'arrivée des secours, souffre d'un grave traumatisme et de plusieurs fractures. Au vu de l'importance de ses blessures, il a été décidé de l'évacuer vers le centre hospitalier Georges Pompidou, à Paris. Une fois l'accident terminé, l'attroupe-ment s'est dispersé, dans le calme.

HOU丹 Cinq militants de 269 Libération animale devant le tribunal

Dans la nuit du 26 avril dernier, avec environ 70 militants, ils s'étaient introduits dans l'abattoir Guy Harang.

Lundi 2 juillet, cinq militants de l'association 269 Libération animale comparaissaient devant le tribunal de Versailles pour « violation de domicile » (après impression de cette édition, Ndlr). Dans la nuit du 26 avril dernier, avec un groupe d'environ 70 militants, ils s'étaient introduits dans l'abattoir porcin Guy Harang et avaient occupé les lieux, empêchant les animaux d'être abattus.

Ils risquent jusqu'à un an de prison

et 15 000 euros d'amende. Mais pour l'association, « l'action était initiée et menée collectivement, donc sans responsable(s) », rappelle-t-elle dans un communiqué diffusé sur sa page Facebook le vendredi 29 juin.

La défense des prévenus s'appuie notamment sur « l'inégalité de traitement » de ces cinq militants, les seuls du groupe à avoir été entendus et placés en garde à vue. Leur avocat plaide ainsi « la relaxe pure et simple » des militants.

MAGNANVILLE

Il poignarde trois personnes

Il reproche à ses victimes de lui avoir lancé un mauvais regard en le croisant sur la route.

Mercredi dernier, les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie ont interpellé un jeune Mantevil-lois âgé de 18 ans, indique *Le Parisien*. Il était au volant d'une voiture alors qu'il n'a pas son permis de conduire. Mais le jeune homme était également recherché par les enquêteurs pour des avoir poignardé trois personnes sur un parking situé près du lycée Léopold Sédar-Senghor le samedi 23 juin.

Il est environ 23 h ce jour-là lorsque trois jeunes de 23 ans, se

rendent à l'hôpital François Quesnay de Mantes-la-Jolie. Ils présentent des plaies et des entailles causées par des coups de couteau, dont certaines sont jugées invalidantes. Entendus par les policiers quelques jours plus tard, ils racontent avoir été à l'intérieur de leur voiture stationnée sur le parking et s'être faits aborder par le jeune majeur. Ce dernier leur reproche un mauvais regard lancé sur la route et les agresse ensuite au couteau. Il a été placé en garde à vue pour tentative d'assassinat.

POISSY

Il se masturbe à la gare

Ce jeune homme de 21 ans et originaire de Conflans-Sainte-Honorine a été repéré par un passager. Il est environ 10 h 35 lorsqu'un client de la ligne 19, reliant Cergy (Val-d'Oise) à Montigny-le-Bretonneux remarque un jeune homme qui se masturbe au niveau de la place Georges Pompidou et de la gare pisciacaise.

Il prévient alors les forces de l'ordre qui se rendent sur place et interpellent le jeune homme pour exhibition sexuelle. Le vingtenaire a été placé en garde à vue au commissariat où il a reconnu les faits.

ANDRESY Ils lancent des pierres sur le bus

Un refus a provoqué leur colère. Il est environ 19 h ce vendredi 29 juin lorsqu'un chauffeur de bus de la ligne 11, reliant Maurecourt à Poissy termine son service. Trois jeunes se présentent alors devant lui, au niveau de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, à l'entrée de la ville.

Ils demandent à monter dans le bus, ce que le chauffeur refuse. Les trois jeunes lancent des pierres sur le véhicule, brisant sa vitre arrière. Ils parviennent à s'enfuir avant l'arrivée des forces de l'ordre. Pour les retrouver, les enquêteurs vont exploiter la vidéosurveillance installée dans le bus.

POISSY Interpellé après avoir frappé dans les vitres d'un train

Samedi dernier, peu avant 22 h, les agents de la sûreté ferroviaire remarquent trois hommes en train de frapper sur des panneaux publicitaires et les vitres d'un train sur le quai de la gare pisciacaise, place Georges Pompidou. Ils décident alors de les contrôler.

L'un d'entre eux, âgé de 29 ans, aurait commencé à insulter les agents et à les bousculer, avant de prendre la fuite par les escaliers. Il est rattrapé et interpellé, tandis qu'un petit groupe se forme autour d'eux. Pour le disperser, les agents de la sûreté ferroviaire utilisent leur gaz lacrymogène.

MANTES-LA-VILLE Un chauffeur de bus blessé dans une rixe

Mercredi dernier, un Meulanais de 27 ans a été interpellé au niveau de l'allée de Chantereine, dans le parc d'activités de la Vaucouleurs, après avoir agressé un chauffeur de bus et lui avoir donné un coup de couteau dans le bras. Les deux hommes avaient déjà eu un différend quelques jours auparavant. La victime, âgée de 38 ans, a été prise en charge par les pompiers. Le couteau n'a pu être retrouvé car jeté le long de la voie ferrée.

YVELINES

Un nouveau type d'arnaque en développement

Une recrudescence des arnaques « à la connaissance » a été recensé aux alentours de Versailles, du Chesnay et de Saint-Germain-en-Laye.

Depuis quelques semaines, un nouveau type d'escroquerie cible les personnes âgées dans les secteurs de Versailles, du Chesnay et de Saint-Germain-en-Laye. Il s'agit d'escroqueries dites « à la connaissance ». Le scénario est bien rodé.

« L'escroc, courtois et élégant, aborde la personne âgée en voiture et se fait passer pour un ancien commerçant de quartier ou ancien proche d'un membre de la famille, détaille la direction départementale de la sécurité publique yvelinoise (DDSP). Il déclare bien se souvenir d'une personne de son entourage et la chercher depuis longtemps. D'autres fois, il prétend chercher son chemin. »

Une fois sa victime mise en confiance, l'escroc tente de lui vendre divers articles supposés de grandes marques. Mais les prix pratiqués sont supérieurs à la valeur réelle de l'article. Il lui propose de l'accompagner au distributeur de billets pour retirer l'argent. Une fois la transaction effectuée, il se propose de raccompagner sa victime chez elle ou à son rendez-vous.

La DDSP recommande aux seniors de « ne pas se laisser distraire » par des inconnus, de ne pas leur donner d'argent et de composer le 17 en cas de doute sur l'identité de la personne.

VALLEE DE SEINE

Perturbations en série sur la ligne J

Bagage oublié, arrêts rajoutés, barrières de passage à niveau brisées, ... La fin de journée a été difficile ce vendredi 29 juin.



Un premier incident est recensé aux environs de 16 h 10 et concerne la gare de Mantes-Station. Un bagage a été oublié par un voyageur.

Fin de journée compliquée pour tous les usagers et clients de la ligne J reliant Mantes-la-Jolie à Paris-Saint-Lazare. Le 29 juin dernier, plusieurs incidents sont venus perturber la circulation des Transilien, jusqu'à 22 h pour les plus importants.

Un premier incident est recensé aux environs de 16 h 10 et concerne la gare de Mantes-Station. Un bagage a été oublié par un voyageur. Conséquence, la gare n'est plus desservie le temps de lever le doute sur la nature de ce bagage. Si la grogne se fait sentir, le compte Twitter de la ligne assure que l'incident « n'a pas impacté les circulations, plus espacées à cette heure là ».

LES MUREAUX

Les policiers visés par des projectiles

Par deux fois, dans l'après-midi du jeudi 28 avril, les policiers ont été la cible de jets de projectiles dans le quartier des Bougimonts. Le premier incident s'est déroulé aux environs de 13 h 30, rue Hubert Mouchel. Alors qu'ils circulaient, les fonctionnaires sont visés par

une heure plus tard, c'est-à-dire d'un problème concernant le RER A et entraînant l'arrêt des dessertes de Poissy et Achères Grand Cormier que la ligne est impactée. Des arrêts supplémentaires sont ajoutés sur la ligne J pour pallier le problème, ralentissant le trafic.

« Des circulations plus espacées »

Enfin, peu avant 20 h, le compte Twitter signale que les barrières d'un passage à niveau « ont été brisées » aux environs de Villennes-sur-Seine, interrompant la circulation des trains entre Poissy et Les Mureaux. Le trafic est resté perturbé jusqu'à 22 h.

un projectile qui ne fait ni dégât ni blessé. L'auteur a pu prendre la fuite. Deux heures plus tard, c'est au niveau de l'avenue de la République qu'ils seront visés, alors qu'ils interviennent pour un feu de poubelles. Quatre jeunes Muriautins de 15 à 18 ans ont été interpellés.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DANS LES YVELINES (78)

Bouygues
Immobilier
Créateur de mieux vivre

#MaVieEnMieux

JUSQU'AU 31 JUILLET

1500 € offerts par pièce⁽¹⁾



Un quartier résidentiel
en plein renouveau

 Au bord de la **forêt**
de Saint-Germain-en-Laye

 Appartements **du studio au 4 pièces**

 À proximité de la **gare**
et des **commerces**

 Logements **connectés et intelligents⁽³⁾**

ESPACE DE VENTE : 6, avenue Jean Moulin - 78260 ACHÈRES

01 55 18 70 00

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE



Un environnement verdoyant
au sein d'une ville dynamique

 Écoles et **zone commerciale**
toutes proches

 Logements **connectés et intelligents⁽³⁾**

 Appartements **du studio au 5 pièces**

 Balcons, terrasses et jardins,
pour la plupart des logements

ESPACE DE VENTE : Route des Quarante Sous - 78300 POISSY

01 55 18 70 00

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

(1) Réduction de 1 500 euros par pièce principale (pièce de plus de 7 m² hors cuisine et salle de bains) sur le prix de vente d'un logement, dans la limite de 9 000 euros par logement, sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 01/05/2018. Offre valable pour toute réservation signée entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 2018 d'un appartement de la résidence "Horizon" à Achères et "Boiseo" à Poissy, sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les studios, les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. (2) Prix exprimés en TVA 20 %, selon grille au 02/07/2018, dans la limite des stocks disponibles. (3) Nos logements sont équipés de la commande centralisée des volets roulants (hors programmes en collection Essentielle, hors maisons et hors volets bois suivant plan), du chauffage et des lumières, localement et à distance, avec création de scénarios. Se référer à la notice descriptive de l'opération ou du lot. Liste des programmes concernés sur demande. (4) TVA à taux réduit de 5,5 %, sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter). Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, prix de 222 938 € exprimé en TVA 20 %. Renseignements et conditions disponibles en espace de vente ou sur www.bouygues-immobilier.com. Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre - Siège social : 3, boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Architectes : Castro Denissoff & Associés ; Marie-Odile Foucras. Illustrations : Infime ; Studio Laurent Prulière. Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre - Siège social : 3, boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque MIOB inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Conception : OSWALDORB - 06-2018.

CYCLISME Les championnats de cyclisme sur route séduisent les passionnés

Les championnats de France de cyclisme sur route se sont tenus du 28 juin au 1er juillet à Mantes-la-Jolie. Ils ont réunis des milliers de spectateurs venus de toute la France. Et ils se sont montrés ravis de l'accueil.

« Il est bien Sylvain là, il va le faire ! » s'égosille Catherine, 65 ans. La retraitée originaire de la ville de Pontchâteau, « à 40 kilomètres de Nantes », dans le Loire-Atlantique est une habituée des championnats de cyclisme. « On est très vénérable chez nous, on essaye d'assister aux championnats de France presque tous les ans », sourit-elle. Le « Sylvain » qu'elle encourage ce jeudi 28 juin, c'est Sylvain Chavanel, coureur de 39 ans, futur recordman de participations au Tour de France cette année et en lice pour le titre de champion de France en contre-la-montre à Mantes-la-Jolie.

« On est venu il y a deux jours en camping-car avec mon mari et c'est très bien. C'est la première fois qu'on a de l'électricité sur des championnats de France ! », s'enthousiasme-t-elle. Comme Catherine et son mari Jean, ce sont près de 200 camping-cars qui se sont retrouvés sur l'île aux Dames pour les championnats de France du cyclisme sur route du 28 juin au 1^{er} juillet.

En plus de l'accueil du public venu de toute la France, la ville a séduit également par sa qualité de vie. « On ne connaît pas Mantes-la-Jolie et on a trouvé ça super. C'est propre et agréable. Je ne dis pas qu'on ne reviendra pas... », glisse Catherine dans un large sourire. La satis-

faction est également la même pour Bernard et Daniel, deux frères de 60 et 70 ans venus de Calan dans le Cher. « Nous sommes venus en camping-car et on a été bien reçus, il n'y a rien à redire, ils n'ont rien oublié ! », se félicitent-ils d'une même voix.

200 camping-cars à l'île aux Dames

Vendredi lors de l'inauguration du championnat de France, le maire LR de la ville avait tenu à saluer ces spectateurs : « Merci à ceux qui ne connaissent pas Mantes-la-Jolie et qui sont venus. Vous avez quatre jours pour découvrir les richesses du territoire et j'espère que vous en deviendrez les ambassadeurs ».



LA GAZETTE NEYVELINES

Chez les dames, Audrey Cordon-Ragot sort vainqueur de l'épreuve à Mantes-la-Jolie. Il s'agit de du quatrième titre de championne de France dans la catégorie pour la Bretonne.

Qui sont les vainqueurs des championnats de France 2018 ?

Le grand gagnant du week-end se nomme Anthony Roux. Le Lorrain qui court au sein de l'équipe Groupama-FDJ s'est imposé à l'issue d'une course totalement débridée devant Julian Alaphilippe et Anthony Turgis. « Je n'y crois pas tellement cela fait des années que je tourne autour du maillot sur le chrono », a-t-il confié sur le site de la fédération française de cyclisme.

Jeudi lors de la première journée

de l'épreuve contre-la-montre chez les hommes, c'est Pierre Latour qui s'est imposé. Le Dromois, déjà champion de France 2017 du contre-la-montre a réédité sa performance cette année avec une avance de plus deux minutes sur son coéquipier Tony Gallopin et le double champion du monde sur piste, Benjamin Thomas. Ce dernier signe ainsi son premier podium chez les pros dans cette discipline avec l'équipe Groupama-FDJ. Chez les dames, Audrey

Cordon-Ragot sort vainqueur de l'épreuve à Mantes-la-Jolie. Il s'agit de du quatrième titre de championne de France dans la catégorie pour la Bretonne.

Samedi lors de la deuxième journée des championnats de France, Aude Biannic s'est imposée chez les femmes. La Bretonne, qui a couru sous les couleurs Movistar, inscrit ainsi son nom au palmarès pour la toute première fois.

SPORT DE COMBAT Judo : un entraîneur de l'équipe de France pour parrain à Buchelay

Responsable de l'équipe de France féminine de judo, l'ex-champion Larbi Benboudaoud est devenu parrain de l'école de combat bucheloise vendredi dernier, lors de la fête annuelle du club.

Née en l'an 2000 à Buchelay, l'école de combat Black lion, de l'entraîneur Nordine Meniri, prodigue désormais des cours de judo, boxe thaï et cross-training à environ 300 enfants chaque saison. Vendredi dernier, pour la fête du club, les enfants présents, en kimono, ont pu recevoir les conseils d'un ancien champion du monde et vice-champion olympique : l'entraîneur de l'équipe de France féminine de judo, Larbi Benboudaoud, présent pour l'occasion, a annoncé qu'il devenait parrain du club.

« Je n'ai pas toujours beaucoup de temps pour le faire, mais dès que je peux venir, je le fais, entre deux stages », commente l'intéressé de sa présence pour cette cérémonie de remise des ceintures et trophées aux jeunes élèves. La venue du champion, comme son parrainage, sont issus de son amitié avec l'entraîneur buchelois, « avec qui j'ai pratiqué le judo pendant des années » au sein du parcours de formation des sportifs français de haut niveau. « Sauf qu'on n'a pas le même niveau », commente Nordine Meniri dans un sourire, pas peu fier de cette présence prestigieuse au sein du club.

L'eau en toute confiance

SEFO
Groupe SPI environnement

- Production et Distribution d'Eau Potable
- Travaux d'Adduction en Eau Potable
- Branchement Eau et Assainissement
- Affermage de Réseau d'Assainissement
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité
- Électricité Industrielle, Automatisme et Télégestion
- **INTERVENTION 24/24H**
pour fuite sur réseau | 30 agents à votre service

28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY

Tél. : 01 39 70 20 00

Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr

www.sefo-eau.com

Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

Grâce à la géofiltration

SUEZ purifie écologiquement la ressource
et réalimente la nappe phréatique

Photo : bassin de géofiltration - usine de Flins-Aubergenville

prêts pour la révolution de la ressource



ACHÈRES Animations itinérantes dans les quartiers

Vendredi 6 juillet, samedi 7 juillet et dimanche 8 juillet, la ville propose des animations itinérantes dans les quartiers. Pour l'occasion, le Sax se transforme en salle de concerts gratuits à ciel ouvert.

Le week-end promet d'être festif à Achères. Du vendredi 6 au dimanche 8 juillet, le Sax devient Happy parvis, un concept qui permet à tous de découvrir une programmation musicale pour des concerts gratuits en plein air.

« Voix profonde, puissante et sincère »

Le week-end débute le vendredi 6 juillet de 18 h à 22 h par un karaoké live avec le groupe Why Note. A la différence d'un karaoké classique, ce sont des musiciens expérimentés qui vous accompagnent sur scène. « Les textes qui défilent, le clavier à droite, le guitariste à gauche, le batteur derrière... », détaille le site internet du Sax. A noter que la diffusion du quart de finale de la Coupe du monde de football est prévue si la France est qualifiée.

AUBERGVILLE Expo des résidents du foyer pour adultes handicapés

Du lundi 16 juillet au vendredi 27 juillet, les peintures des résidents de la Plaine, le foyer spécialisé dans l'accueil médicalisé pour adultes handicapés, sont exposées à la Maison du voisinage. Le vernissage des œuvres de l'exposition est programmé pour le vendredi 20 juillet. Renseignements disponibles au 01 90 90 23 45.

TRIEL-SUR-SEINE Le parc aux Etoiles propose le plein d'activités en juillet

Dès le lundi 9 juillet, le Parc aux Etoiles propose des activités tous les jours de 14 h à 15 h 30 pour les enfants et adolescents.

Pour le mois de juillet, pourquoi ne pas toucher les étoiles ? Dès le 9 juillet, le parc aux Etoiles propose pour les familles un atelier d'une heure trente tous les jours du lundi au vendredi, de 14 h à 15 h 30. Les tranches d'âge visées vont de 5 ans à 17 ans et sont précisées dans tous les ateliers. L'accès à ces derniers est fixé à 5,50 euros. L'abonnement à la semaine est à 22 euros tandis que le mensuel est à 82,50 euros.

L'aventure débute lundi 9 juillet à 14 h 30 avec l'atelier « Planétarium portatif ». Le mardi 10 juillet, carte du ciel, le mercredi 11 juillet « j'habite sur la Terre », le jeudi 12 juillet c'est l'atelier « Système solaire » qui est proposé tandis que la semaine se conclut avec l'atelier « action-réaction ». A noter qu'un nouvel atelier appelé « Peluchologie » est proposé le mercredi 18 juillet. Attention à réserver, car chaque atelier ne peut accueillir que douze participants.

lagazette-yvelines.fr

Samedi 7 juillet de 18 h à 22 h, c'est « une soirée autour de l'Afrique avec la danse africaine de la compagnie Sellou'art et le concert de Dleli Moussa Condé » qui est proposée, précise le Sax. « Avec une voix profonde, puissante et sincère, un jeu de



A la différence d'un karaoké classique, ce sont des musiciens expérimentés du groupe Why Note qui vous accompagnent sur scène.

VAUX-SUR-SEINE « Easy rider » projeté en version 16 mm

La 7e édition du festival itinérant des « Images vagabondes » se poursuit samedi 7 juillet à 15 h et 20 h 30 avec la diffusion du film culte « Easy rider » et dimanche 8 juillet à 10 h et à 15 h.

Les Images vagabondes continuent leur bonhomme de chemin et passent par Vaux-sur-Seine, à l'espace Marcelle Cuche samedi 7 juillet et dimanche 8 juillet, pour des diffusions de films à entrée libre. Le samedi à 15 h, le film d'animation Avril et le monde truqué, d'une durée de 1 h 45 et visible à partir de 7 ans, est projeté puis suivi d'un atelier. A 20 h 30, le film de toute une génération réalisé par Dennis Hopper, Easy Rider, est diffusé en 16 mm.

LES MUREAUX Le héros de l'Hyper Cacher en dédicace

Samedi 7 juillet à partir de 14 h 30 à la librairie Aptimots, Lassana Bathily va dédicacer son livre « Je ne suis pas héros » qui raconte « du Mali à l'Hyper Cacher, l'itinéraire d'un homme qui a impressionné la France », décrit le sous titre du livre édité par Flammarion. Depuis le drame de l'Hy-

Kora acéré, Dleli enivre son public dès les premières notes et offre un univers singulier dans un esprit tribal et moderne à la fois » poursuit le descriptif.

Dimanche à 18 h, un concert folk-pop est au programme avec plusieurs artistes locaux.

GARGENVILLE « Les étés d'Hanneucourt » se poursuivent aux Maisonettes

La quatrième édition du festival de jeunes talents de la musique classique continue jusqu'au 12 juillet avec cinq concerts du mardi 3 juillet au jeudi 12 juillet prochains.

La quatrième édition du festival de musique classique, Les étés d'Hanneucourt, se poursuit aux Maisonettes. Mardi 3 juillet à 19 h 30, six jeunes talents de la promotion « Mozart » de l'académie parisienne Philippe Jaroussky proposent un répertoire sur la musique classique française.

« Ambiance cabaret »

Jeudi 5 juillet à 20 h, le groupe Epure, « un trio original proposant au public son propre univers musical », selon le descriptif du concert, va se produire. Samedi 7 juillet à 15 h, une adaptation musicale du conte Alice aux Pays des Merveilles est interprétée par le duo Eclyse



Mardi 3 juillet à 19 h 30, six jeunes talents de la promotion « Mozart » de l'académie parisienne Philippe Jaroussky proposent un répertoire sur la musique classique française.



**Forte de ses 68 années d'expériences
l'entreprise TAQUET implantée au cœur des Yvelines, est votre partenaire pour
La maintenance, la Conception,
la Réalisation et la Modernisation
de vos réseaux et installations électriques.**

Nos spécialités :

- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...

La reconnaissance officielle de notre savoir-faire

QUALIFICATION ME4 TN4

(maintenance et travaux neufs en éclairage public)

50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23



Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube **RadioLFMOfficiel**.

LFM RADIO

Devenez la star de la radio dans les bases de loisirs

Cet été, LFM Radio se rend dans les bases de loisirs des Yvelines pour proposer différents ateliers avec les jeunes. Au programme : reportages, interviews et chroniques.

A partir du 9 juillet prochain, *LFM Radio* propose aux jeunes de 10 ans et plus de découvrir l'univers de la radio, en réalisant eux-mêmes des interviews, des reportages et des chroniques sur les sujets de leur choix. Pour cela, la radio se déplace dans différentes bases de loisirs. A Saint-Quentin-en-Yvelines du 9 au 20 juillet, à l'Ile-de-loisirs de Verneuil-sur-Seine du 16 au 27 juillet et enfin à Moisson du 30 juillet au 3 août et du 20 au 31 août prochain.

01 30 94 62 41 ou par mail à direction@lfm-radio.com

Dès la rentrée, *LFM Radio* part à la recherche de la future star de demain. Chanteurs, danseurs, tout le monde a sa chance. Pour cela, le grand concours, Talents en Seine, est organisé au Théâtre de Verdure de Mantes-la-Jolie, le 22 septembre prochain.

Mais avant cela, un casting aura lieu à partir du 5 septembre. Pour y participer, il suffit d'avoir entre 12 à 18 ans et de résider dans les Yvelines. Les inscriptions sont obligatoires au 01 30 94 62 41 ou à direction@lfm-radio.com

A l'issue du concours, un grand concert avec de nombreux artistes sera proposé au Théâtre de Verdure.

A la recherche du talent de demain

Et si vous ne souhaitez pas vous rendre dans des bases de loisirs, l'équipe sera également présente dans ses locaux de Mantes-la-Jolie sur toute la période estivale. Pour participer, il suffit de s'inscrire au



Loisirs

SUDOKU : niveau facile

5			8	6				3
9	3	4		7				6
6		8	9	5	3	7	4	
3				7	9	2	4	
7		4			1			
4	6	1	2		9		7	3
	4	3	5		8	6	9	
2	7		3		4			8
8			7	4	6	3		

SUDOKU : niveau moyen

6			2	7		3	9	
	8	5	3					
7	3				8	1	4	
		1				4		
1		9	4		5		8	2
4	2		8		1	5		
2			6			3	1	
5	3	7		2	4	6		
8	4		1				7	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - Facebook : La Gazette en Yvelines - Twitter : @GazetteYvelines

VALLÉE DE SEINE

HOUDANNAIS

L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur : Lahbib Eddaoudi le@gazette-yvelines.fr

Publicité : Lahbib Eddaoudi le@gazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution : Sébastien Dailleux sebastien.dailleux@gazette-yvelines.fr

Imprimeur : Newsprint Imprimeurs 1 boulevard d'Italie 77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@gazette-yvelines.fr

Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints 78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef : Loris Guémart loris.guemart@gazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture : Charles-Edouard Ama Koffi ce.amakoffi@gazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers : Lucile Giroussens lucile.giroussens@gazette-yvelines.fr

MERCI !



Vous étiez très nombreux sur le bord des routes ce week-end pour assister aux Championnats de France de cyclisme à Mantes-la-Jolie.

Le Conseil départemental des Yvelines
est heureux de vous avoir fait vivre
cet événement festif et populaire !



yvelines.fr